

LIGUE D'ESCRIME DE HAUTE-NORMANDIE

COMMISSION ARBITRAGE



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION D'ARBITRE Saison : 2009-2010



CURSUS DE LA FORMATION ARBITRAGE

ARBITRE DEPARTEMENTAL : *Le diplôme se passe aux trois armes*

1. Etre licencié à la F.F.E.
2. Etre détenteur du Blason vert.
- 3. Etre au minimum de la catégorie Benjamin 2, pour entrer en formation et minime pour passer l'examen**
4. Poser sa candidature individuellement ou par son club auprès du Comité Départemental.
5. Passer l'épreuve théorique lors de la Journée Nationale de l'Arbitrage (Q.C.M 20 questions, 30 minutes, obtenir 16/20). **Première étape obligatoire.**
6. Obligation de participer à un des stages proposés par la C.D.A ou en l'absence la C.R.A.
7. Etre évalué en pratique au minimum sur trois épreuves départementales ou régionales dans l'arme choisie (jugement porté : apte ou non apte) ou par contrôle continu dont le contenu est déterminé par la C.D.A (ex : fiche de critères, nombre de compétition, etc.).

ARBITRE REGIONAL : *Le diplôme se passe aux trois armes*

1. Etre licencié à la F.F.E.
2. Etre arbitre départemental.
- 3. Etre au minimum de la catégorie Cadet pour entrer en formation.**
4. Etre présenté par la C.D.A ou en absence le Club, avant l'avant dernier samedi de septembre.
5. Justifier avoir arbitré pendant la saison précédente.
6. Passer l'épreuve théorique lors de la journée Nationale de l'Arbitrage (Q.C.M 30 questions, 30 minutes, obtenir 26/30). **Première étape obligatoire.**
7. Participer à une formation continue proposée par la C.R.A. (stage, regroupement, etc.).
8. Etre évalué en pratique au minimum lors de trois épreuves, dont une obligatoire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

COUT DE LA FORMATION : 60 Euros

Comprenant :

- La documentation nécessaire à la formation.
- L'examen.
- Le stage de formation et les journées de suivi de formation.
- Une pige et un peson après obtention de l'examen, pour les arbitres régionaux plus un polo noir
- Un polo rouge après obtention de l'examen, pour les arbitres départementaux.

CALENDRIER DU STAGE ET EXAMEN

DATES	LIEUX	HORAIRES ET THEMES	OBJECTIFS
26 septembre 2009	CRJS Petit – Couronne	14h30 – 15h30	Journée Nationale de l'Arbitrage
4 novembre 2009	Dieppe	9h30 – 17h00	Formation Théorique
23 décembre 2009	CRJS Petit – Couronne	10h00 – 12h00 théorie vidéo 14h00 – 16h00 pratique 16h00 – 17h00 bilan analyse question	Suivi de formation
12 février 2010	CRJS Petit – Couronne	10h00 – 12h00 théorie vidéo 14h00 – 16h00 pratique 16h00 – 17h00 bilan analyse question	Suivi de formation
16 avril 2010	CRJS Petit – Couronne	10h00 – 12h00 théorie vidéo 14h00 – 16h00 pratique 16h00 – 17h00 bilan analyse question	Suivi de formation

N.B : Les candidats ayant réussi la partie théorique seront dénommés :

"Arbitre stagiaires en formation"

Ceux n'ayant pas obtenu la théorie mais ayant obtenu entre 24 et 25 au Q.C.M régional et entre 14 et 15 au Q.C.M départemental pourront quand même suivre les stages de formation.

Clôture des inscriptions le 27 octobre 2009

Tarification arbitrage saison 2009/2010

Internationaux = 70 €/j en France, 61€ à l'étranger

Nationaux = 55 €/j

Régionaux = 40 €/j

Départementaux = 25 €/j

En formation départementale : 20 €/j

La Commission d'Arbitrage

Maître Antonio MEFFE

Maître Nicolas CORUBLE

Antoine LESAGE